

ATELIER REPRISE : DEVENEZ UN REPRENEUR CRÉDIBLE EN 48H !

Vous êtes à la recherche d'une entreprise à reprendre ? Vous vous posez des questions sur les démarches, les aspects juridiques, financiers, la négociation... ? Vous avez deux jours pour acquérir les bons réflexes d'un repreneur.



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes physiques en recherche de cible de type TPE, PME, PMI



OBJECTIFS

Connaître l'environnement de la reprise, cadrer son projet personnel, se familiariser avec les aspects juridiques et financiers, apprécier le déroulé d'un processus de reprise, aborder la négociation



PRÉSENTATION

JOUR 1

- les grandes étapes d'un processus de reprise
- le marché de la reprise en Languedoc Roussillon
- cadrage du projet de reprise
- aspects juridiques et comptables de la reprise
- étapes juridiques de la reprise, de la LOI à l'acte réitératif

JOUR 2

- les audits
- valorisation de la cible et fiscalité de la reprise
- financer la reprise, les aides
- mener la négociation avec un cédant

Et tout au long de la session : échanges entre participants avec les professionnels intervenants.

Intervenants : professionnels du réseau TransmiPro, expert comptable, avocat, notaire, banquier, intermédiaire et coach



COÛT

150 € nets, déjeuners inclus



[Téléchargez le descriptif de l'atelier et le bulletin d'inscription \(.pdf - 132.89 Ko\)](#)



INFORMATIONS PRATIQUES

- Dates 2019 : [Jeudi 04 et vendredi 05 avril](#) et [jeudi 17 et vendredi 18 octobre](#)
- Durée : 2 jours de 08h45 à 18h00.
- Lieu : CCI Entreprises - Zone aéroportuaire Montpellier Méditerranée - Mauguio
- **ATTENTION : le nombre de places est limité à 10 personnes, pour garantir les échanges avec les participants.**

Contact : Sylvie FARDIN - Tél. 04 99 515 308 - s.fardin@herault.cci.fr